

FORMATION EXPLOITATION DU SSI



Objectif :

Informer le personnel au fonctionnement du système d'alarme.
Descriptif d'un système de sécurité incendie
Les reports d'alarmes
Les asservissements : Porte coupe-feu, désenfumage, alarme restreinte et évacuation.

Public concerné :

Personnes désignées pour assurer la surveillance et l'exploitation du système de sécurité incendie (SSI), organiser l'intervention du personnel en situation d'incendie ou d'évacuation et alerter les secours publics.

Durée du stage :

2 heures

Nombre de participants :

8 stagiaires par session

Moyens d'encadrement :

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.
Organisme de formation agréé par le Préfet du département pour dispenser cette formation.

Tarif :

Sur devis

Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous consulter

Sécurité et hygiène :

Les consignes sont expliquées dès l'entrée en formation.
Les formateurs s'assurent que les stagiaires ont compris et respectent les consignes.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices.
Pour ce faire, 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Interrogative
- Démonstrative

Moyens techniques mis à disposition :

Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
Pour les apports pratiques, générateur de fumée.
En cas de formation intra-entreprise, des moyens équivalents doivent être mis à disposition.

FORMATION EXPLOITATION DU SSI



Modalités et délais d'accès :

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 0806 231 018 ou par mail à l'adresse suivante : formation@sas-cpfi.fr

L'accès à la formation est initié par l'employeur, ou accessible aux particuliers.

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures

Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Programme du stage :

Théorie :

- Terminologie du SSI
- Approche et manipulation du tableau de détection
- Niveau d'accès du SSI
- Les détecteurs, les déclencheurs manuels
- Les asservissements

Pratique :

- Mise en œuvre dans les conditions réelles du tableau incendie avec manipulation selon Niveau 1
- À l'issue de la formation, un livret de formation et une attestation de stage seront remis aux participants.